



COMPANYON QUEL BILAN APRÈS 2 ANS ?

A l'issue de la démarche participative COMPANYYON, fin 2007, la Municipalité a accepté un programme d'actions pour améliorer la qualité de vie à Nyon.

Un premier bilan des réalisations, plutôt positif, a été tiré après une année, en mai 2009. Qu'en est-il une année plus tard ? Quels sont les succès, quelles sont les difficultés rencontrées ? Cette édition spéciale, fournit l'occasion de retracer les principales nouveautés de cette deuxième année de mise en œuvre.

Du côté des bonnes nouvelles, tout d'abord, la concrétisation des projets se poursuit, le nombre de mesures réalisées s'est accru, citons, par exemple, le lancement d'une aide individuelle au logement, et plusieurs projets ont bénéficié d'une évolution positive, par exemple, le centre culturel Perdtemps-Usteri.

Toutefois, la situation financière de la Commune s'est fortement dégradée en 2009 et nous a obligés à revoir le calendrier de certains projets, à opter parfois pour des solutions moins coûteuses et à rechercher de nouvelles sources de financement.

Le chemin de la mise en œuvre se poursuit donc dans la recherche de solutions créatives. Notre objectif reste de répondre aux attentes des habitants exprimées dans le cadre de COMPANYYON, tout en tenant compte des limites posées par la situation des finances communales.

*COMPANYON n'est pas terminé, rendez-vous donc en 2011 pour un bilan final !
La Municipalité*

COMPANYON

ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE VILLE!

Vous avez des questions ou des commentaires, vous souhaitez en savoir plus sur un ou l'autre projet ?

Prenez contact avec Mme Sarah Huber, Déléguée à l'énergie et au développement durable, sarah.huber@nyon.ch, tél. 022 363 82 24.

Retrouvez le programme d'action et tous les documents relatifs à COMPANYYON sur www.nyon.ch, rubrique Autorités / Développement durable.

Intégration pour tous

Plusieurs projets en cours avancent de manière très positive :

- **Habitat 3D :** La construction d'appartements protégés sur deux parcelles communales se précise et un préavis sera déposé au Conseil communal encore en 2010. L'entier de la maison de Bourgogne deviendra un EMS. La réaffectation de Bel Automne dépendra des deux précédents projets et de leur calendrier.
- **Salles de spectacles, une approche globale :** Une enquête a confirmé l'hypothèse de développer trois salles de spectacles complémentaires. Le plan de quartier Vy-Creuse/Usine à gaz a été approuvé par le Conseil communal, ouvrant la voie aux prochaines étapes vers la réalisation d'une deuxième salle de spectacle. Pour le Théâtre de Marens, une rénovation légère, mais rapide, a été privilégiée. Enfin, le dossier du **Centre culturel Perdtemps-Usteri**, dispose désormais d'un chef de projet responsable de faire avancer les procédures jusqu'à la finalisation du plan de quartier.
- **Skate park :** Les résultats du concours d'architecture paysagère lancé pour le parc du Reposoir seront connus avant l'été. Le programme de ce concours prend en compte la possibilité d'intégrer des activités de sports et loisirs, par exemple un skate park. La réalisation débutera en 2011.

D'autres projets en cours rencontrent davantage de difficultés et exigent des solutions créatives :

- **Centre multisports :** Le crédit d'étude déposé au Conseil communal en 2009 a été retiré en raison de la situation financière. Des solutions sont à l'étude pour réduire les coûts et trouver de nouvelles recettes. La Municipalité se déterminera sur une option avant la fin de l'été 2010.

- **Patinoire/piscine :** En attendant la réalisation d'une éventuelle infrastructure régionale, la population de Nyon bénéficie depuis deux ans d'une patinoire de loisir durant l'hiver. Cette offre, qui a trouvé son public, sera reconduite ces deux prochaines années.
- Le projet **Locaux de répétition** démarrera en été 2010, même si une analyse sommaire montre que les possibilités d'améliorer l'offre sont faibles.

Rappelons enfin certains projets déjà réalisés en 2009 qui continuent d'évoluer de manière intéressante :

- **Envies de quartier :** Le programme « Quartiers Solidaires » se poursuit dans le quartier Plantaz/Gais-Logis/La Paix/Chêne. La Maison de quartier de La Levratte rencontre un franc succès. Par contre, l'étude lancée pour la conception d'un bâtiment collectif dans ce même quartier a dû être suspendue dans l'attente de meilleures perspectives financières. Un local a été mis à la disposition de l'Association de La Redoute. Un nouveau local accueillera une extension des Classes Tartines à la Promenade du Jura.
- **Famille en ville :** Le réseau d'accueil de la petite enfance lancé en janvier 2009 intégrera le réseau Asse-Boiron, élargissant ainsi l'offre pour les Nyonnais. L'accueil des écoliers a été largement amélioré, toutefois l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire exigera un nouveau renforcement de l'accueil à midi et l'après-midi.
- **Prévenir la violence :** Les projets existants se poursuivent (cours, prévention dans les écoles, présence des travailleurs sociaux sur le terrain). Un groupe de travail a été créé au sein de l'administration pour appréhender encore mieux cette problématique. Le choix, a été fait, entre autres, de renforcer encore l'action sur le terrain plutôt que dans les écoles (salle de gym et de musculation à disposition, augmentation de l'offre d'activités pendant les vacances).

Vers une éco-ville

Cette deuxième année de mise en œuvre a permis plusieurs nouveaux succès :

- **Des logements pour tous :** Un système d'aide individuelle au logement a été lancé en mars 2010. Dix appartements subventionnés sont loués à la Promenade du Jura et 24 appartements le seront à Bourgogne Sud A d'ici la fin de l'été. Le plan de quartier du Stand sera élaboré avec une coopérative selon les principes d'un éco-quartier.
- **Urbanisme et architecture de qualité :** Les résultats du concours d'architecture Europan pour le secteur situé autour de la halte du NStCM des Plantaz font l'objet d'une exposition et d'un débat public le 26 mai. Le concours d'architecture paysagère pour le parc du Reposoir fera aussi l'objet d'une exposition durant l'été.
- **Economies d'énergies et énergies renouvelables :** La Municipalité a approuvé un Programme Nyon-Energie qui permettra à la Commune d'obtenir le label Cité de l'énergie. Depuis juin 2009, et de manière renforcée depuis mars 2010, la Commune soutient financièrement les projets privés de production d'énergie renouvelable.

D'autres projets avancent également, mais exigent encore du temps pour montrer des résultats :

- **Poumon de la ville :** La révision du plan général d'affectation, qui débutera cette année, permettra de réfléchir aux différents espaces qui constituent la ville et à leur mise en réseau. Seront également intégrées des exigences supplémentaires en faveur de la « nature en ville ». Quant aux plantages, une première réalisation sera lancée en août au Chemin de Bourgogne.
- **Récupération et valorisation des déchets verts :** Un système optimisé de gestion des déchets a été proposé au Conseil communal en été 2009 et se trouve en attente d'une décision. Il comprend la récupération et la valorisation des déchets verts.

- **Concepts de mobilité, de stationnement et de transports en commun :** Le concept de mobilité sera finalisé cet été. Certains volets nécessiteront des études de détails et une coordination avec les planifications régionales. En parallèle, des actions concrètes sont réalisées ou à l'étude pour favoriser la mobilité douce: installation de supports à vélos dans les lieux stratégiques, vélos en libre service, bornes électriques de recharge, lancement d'une nouvelle ligne de Pédibus, actions de sensibilisation (Journée du vélo, A vélo au boulot, Semaine de la mobilité...).
- **Réaménagement de la plateforme Gare :** Les aménagements de la zone 20 seront améliorés en 2010 et un aménagement éphémère sera réalisé devant La Combe. La construction d'une partie des immeubles de la Morâche débutera encore en 2010. Une étude test a été réalisée pour adapter le projet du Martinet et une option sera validée d'ici l'été pour la révision du plan de quartier. La Municipalité se prononcera ces prochaines semaines sur les résultats de l'étude de faisabilité pour une nouvelle liaison Rte de Divonne – Ch. de Prélaz – Rue des Marchandises.

Quelques projets, enfin, n'ont que peu évolué durant cette année :

- **Valorisation du bord du lac :** Les travaux préparatoires pour l'élaboration d'un schéma directeur des rives du lac ont dû être suspendus en raison de la concentration des ressources humaines sur d'autres projets prioritaires. Mais un projet de réaménagement du port est à l'étude.
- **RDU (Route de Distribution Urbaine) :** Les communes de Nyon, Eysins et Prangins et l'Etat de Vaud ont accepté un concept d'aménagement. Les remarques des services cantonaux ont nécessité des études complémentaires. Parallèlement, la Commune de Nyon a établi l'implantation géométrique de cette future route à la hauteur des plans de quartiers Fontaines, En Gravette, et Petite Prairie. Cette année, la mise en œuvre de cette nouvelle voie publique sera définie par les partenaires.

Entre autorités et citoyens la ligne est ouverte

Dans ce volet un projet était déjà réalisé en 2009, celui d'une nouvelle **Stratégie de communication**.

Dans le cadre des projets en cours, plusieurs mesures ont été lancées durant la première année de mise en œuvre et se poursuivent :

- **Dialogue et participation :** Le principe de la participation entre peu à peu dans les processus de travail des services, par exemple pour le réaménagement du port, le concept de mobilité, l'encombrement de l'espace public, l'aménagement de la zone 20. Des rencontres régulières sont désormais prévues entre la Municipalité et les associations de Nyon, ainsi qu'une réception commune en début d'année. La Municipalité profitera également des opportunités offertes par certains événements pour engager le dialogue sur un thème ou un quartier.
- **Accueil et information :** Le nouvel espace d'accueil de l'Hôtel de Ville sera inauguré début 2011. La Municipalité étudie les moyens d'améliorer la qualité du cahier pratique actuel en vue de l'édition 2012.
- **Il fait bon vivre à Nyon :** Un Prix du développement durable sera remis pour la première fois en 2010 récompensant une réalisation exemplaire. La soirée annuelle d'accueil des nouveaux habitants rencontre toujours un large succès. L'agenda des manifestations sur www.nyon.ch est de plus en plus utilisé. Par contre, une action auprès des bénévoles doit encore être lancée.

Valorisons nos atouts

La plupart des actions identifiées pour valoriser les atouts de Nyon ont été réalisées :

- Un **office des sports et manifestations** a été créé.
- Un **groupe de réflexion permanent** prolonge les travaux du groupe VAN.
- Les **4 festivals de Nyon** réalisent ensemble des actions de promotion.
- Les trois musées de Nyon bénéficient d'une **politique tarifaire cohérente** et, avec le Musée historique de Prangins, d'une **promotion commune depuis 2010**.
- La réfection du stade de Colovray ou la rénovation de la salle de sport du Rocher représentent autant d'efforts pour **favoriser la tenue d'événements sportifs d'envergure**.

La grande nouveauté de cette année est l'adhésion de Nyon au Conseil régional qui facilitera une **approche régionale** dans de multiples domaines et en particulier dans le sport, la culture, le tourisme et l'économie.

Parmi les actions en cours, deux méritent en particulier d'être mentionnées :

- **La mise en valeur de l'amphithéâtre :** Un addenda au plan de quartier Poterie a été accepté par la Municipalité et doit encore être validé par le Canton et la Confédération. Cela permettrait de lancer les prochaines étapes en vue d'une valorisation. Toutefois, ce projet est actuellement reporté en raison de la situation financière.
- **Le développement du Musée du Léman :** La Municipalité a abandonné l'idée de construire un centre lémanique à Rive-Est. Elle privilégie la modernisation et l'extension du Musée du Léman sur son site actuel en utilisant l'espace disponible à l'arrière de la bâtisse. Une étude de faisabilité est en cours. La Municipalité cherche actuellement à créer une Fondation pour assurer l'avenir de ce projet.

Enfin, d'autres actions sont à lancer : l'élargissement de l'offre d'hébergement, la création d'un slogan pour Nyon et l'installation d'une signalétique de bienvenue aux entrées de la ville.